



International
Labour
Organization



EUSE business,
create jobs

► Évaluation de l'environnement favorable aux entreprises durables en République Centrafricaine

Rapport de synthèse - 2020





1. Introduction et méthodologie

Ce document présente les principales conclusions du rapport d'évaluation sur l'environnement favorable aux entreprises durables en République Centrafricaine (RCA). La méthodologie Enabling Environment for Sustainable Enterprises (EESE ou Environnement Favorable aux Entreprises Durables en français), développée par l'Organisation Internationale du Travail, combine une collecte de données secondaires, une revue de littérature, les commentaires élaborés par les représentants des mandants tripartites, et des données primaires obtenues à travers une enquête de terrain. En République Centrafricaine, l'évaluation a été conduite entre Octobre 2018 et Juillet 2019. L'enquête de terrain a consisté en la réalisation d'entrevues avec des dirigeants d'entreprise (Petites et moyennes entreprises / industries, grandes entreprises et multinationales) et leurs employés.



68.7%

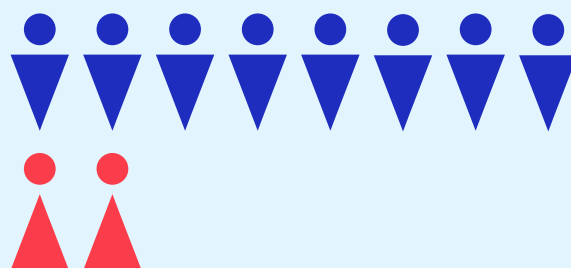
des entreprises dans l'échantillon appartiennent à la catégorie PME/PMI, TPE, et parapubliques

Taille des entreprises enquêtées

Les entreprises de l'échantillon ont été sélectionnées en utilisant les données de l'Institut centrafricain des statistiques des études économiques et sociales (ICASEES), et les fichiers d'entreprises des organisations patronales.

▶ 250 PME/PMI, TPE, et parapubliques

▶ 114 Grandes et multinationales



79%

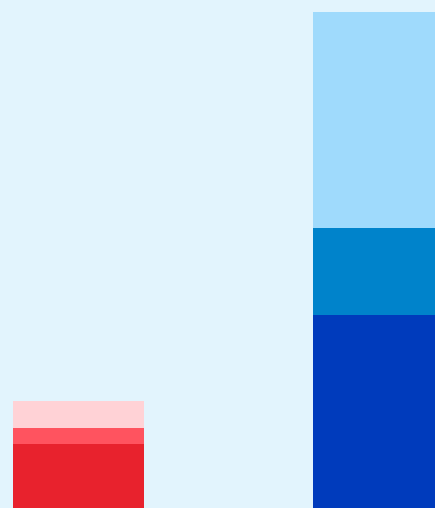
des interrogés étaient des hommes

Sexe et rôle des participants à l'enquête

Les répondants se divisent entre propriétaires d'entreprise, gestionnaires/managers et travailleurs/employés des secteurs formel et informel. Le groupe le plus représenté sont les propriétaires (41%), suivis de très près des salariés (40%) et enfin des gestionnaires (19%).

FEMMES

HOMMES



LÉGENDE

- ▶ Femme - Propriétaire
- ▶ Homme - Propriétaire
- ▶ Femme - Gestionnaire/Autre
- ▶ Homme - Gestionnaire/Autre
- ▶ Femme - Salariée
- ▶ Homme - Salarié



Couverture géographique et sectorielle

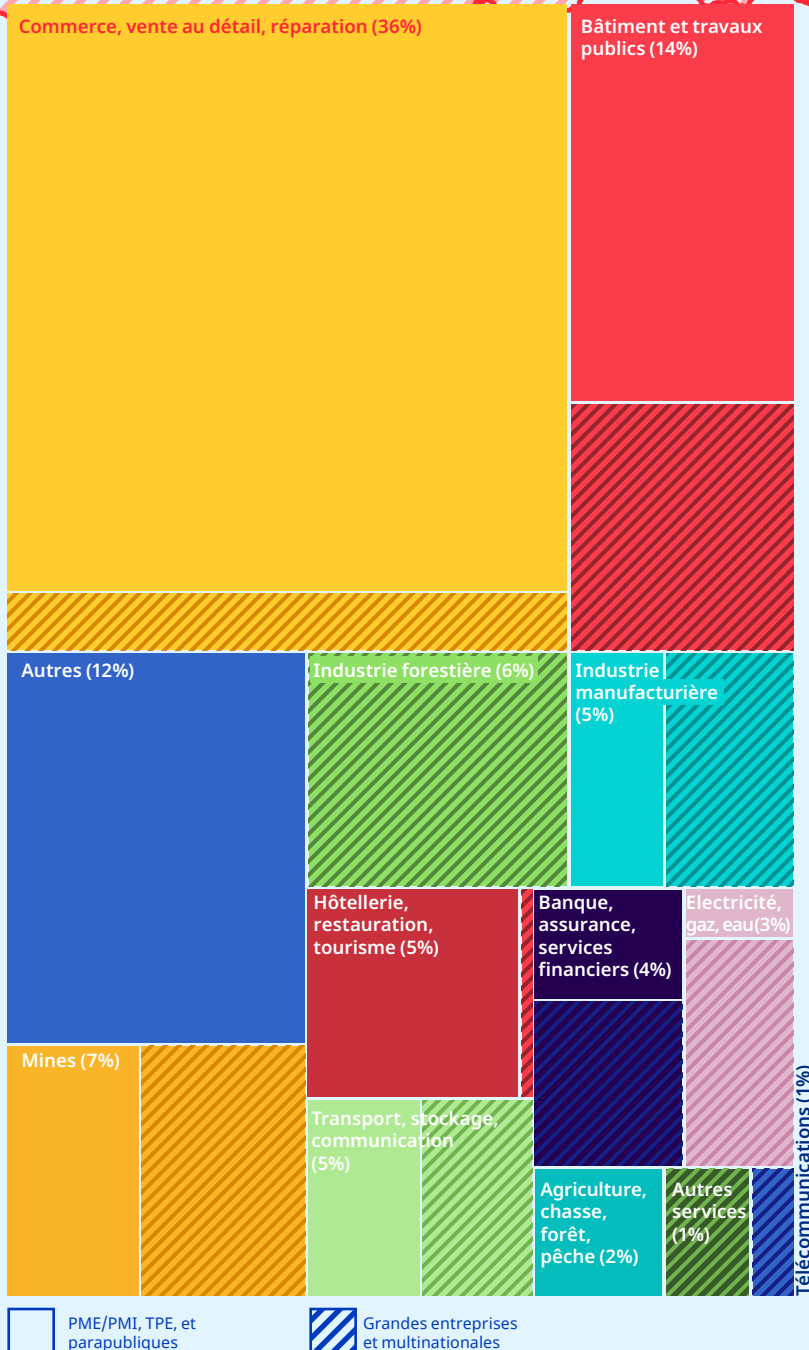
L'enquête a été menée dans les 4 villes suivantes :

- ▶ Bangui, ainsi que les villes environnantes Bimbo et Bégoua ;
- ▶ M'Baïki ;
- ▶ Berberati et les villes environnantes Boda et Nola ;
- ▶ Bouar.

Le choix des secteurs représentés dans l'échantillon a été fait pendant un atelier tripartite tenu en Octobre 2018 à Bangui et la répartition par taille d'entreprises montre une place prédominante des grandes entreprises dans l'industrie forestière (19,3%), alors que les PME opèrent avant tout des activités de commerce (47,2%).

35.7%

des entreprises de l'échantillon opère dans le secteur du commerce, vente au détail, et réparations



□ PME/PMI, TPE, et parapubliques

▨ Grandes entreprises et multinationales

2. Comparaison internationale

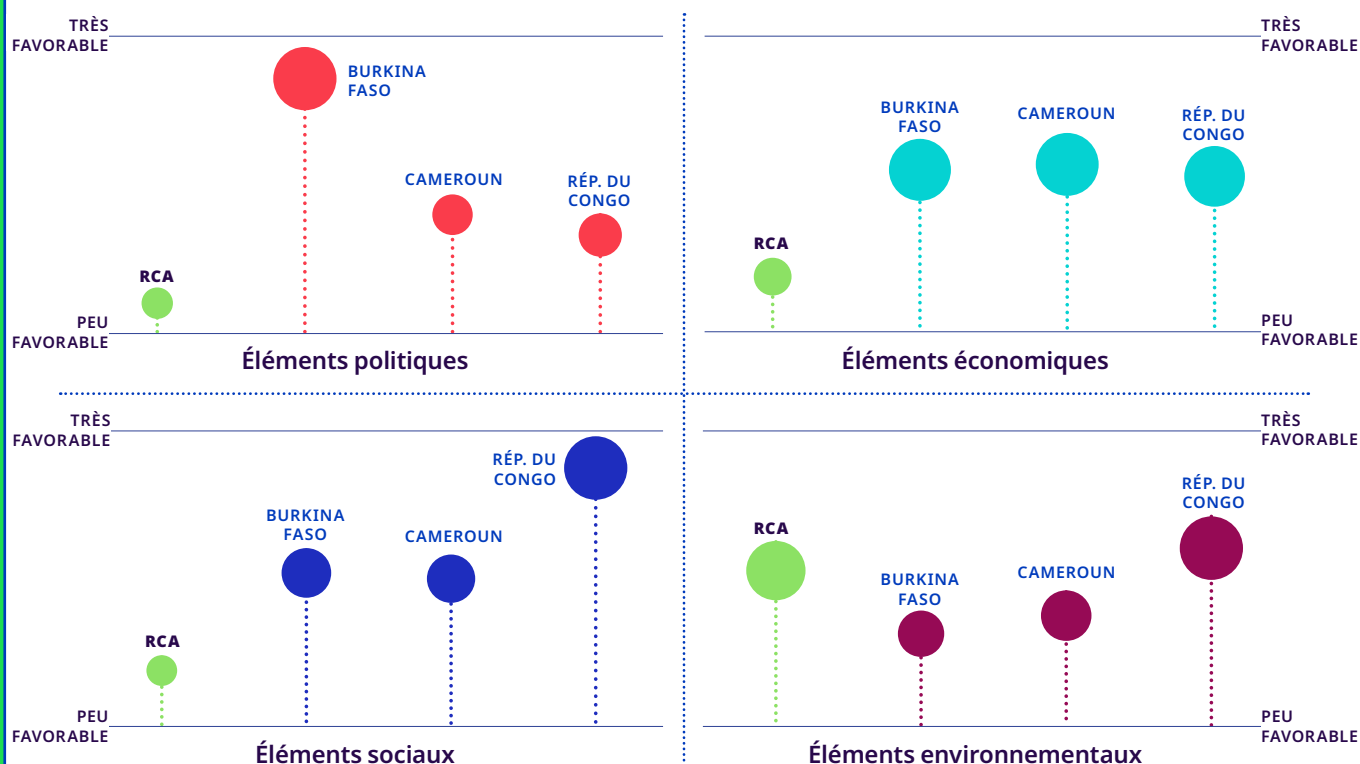
L'analyse de l'environnement favorable aux entreprises durables en République Centrafricaine a commencé par l'analyse des indicateurs secondaires, utilisés pour comparer la situation en RCA avec celle de trois Pays de la région, à savoir le Burkina Faso, le Cameroun, et la République du Congo. Les résultats de l'analyse des données secondaires ont été présentés lors d'un atelier tripartite qui s'est tenu en Octobre 2018 à Bangui. Neuf conditions pour un environnement favorable aux entreprises durables ont été identifiées comme prioritaires pour la République Centrafricaine et étudiées par l'enquête : **éléments politiques** - Paix et stabilité politique, dialogue social, respect des droits de l'homme universels et des normes internationales du travail; **éléments économiques** - commerce et intégration économique durable, environnement juridique et réglementaire propice, accès aux services financiers, infrastructures physiques; **éléments sociaux** - culture d'entreprise, éducation, formation et apprentissage tout au long de la vie. Les résultats de l'enquête de terrain sont présentés dans les pages suivantes.

9

conditions ont été identifiées comme prioritaires pour la République Centrafricaine

Indicateurs clés agrégés sur l'environnement des affaires

Ces graphiques ont été créés par l'harmonisation et l'agrégation des principaux indicateurs secondaires des quatre composantes d'un environnement favorable aux entreprises durables. Des barres plus hautes et des bulles plus grandes indiquent une meilleure performance (c'est-à-dire un environnement plus «favorable»). La liste des indicateurs utilisés pour cette comparaison se trouve dans le rapport complet sur *l'Environnement Favorable aux Entreprises Durables en République Centrafricaine*.





3. Éléments politiques

Paix et stabilité politique

Depuis son indépendance de la France en 1960, le pays a été marqué par une succession de régimes autoritaires et par les guerres civiles. Suite à l'accession de François Bozizé à la présidence en 2003, de violentes contestations ont mené à une première guerre civile (2004-2007). François Bozizé a été renversé en 2013 par la Seleka, une coalition de groupes armés, au cours d'une deuxième guerre civile. Depuis, la RCA a connu quatre chefs

d'état et une succession de conflits armés entre les forces gouvernementales et les groupes armés, voire entre les groupes armés eux-mêmes.

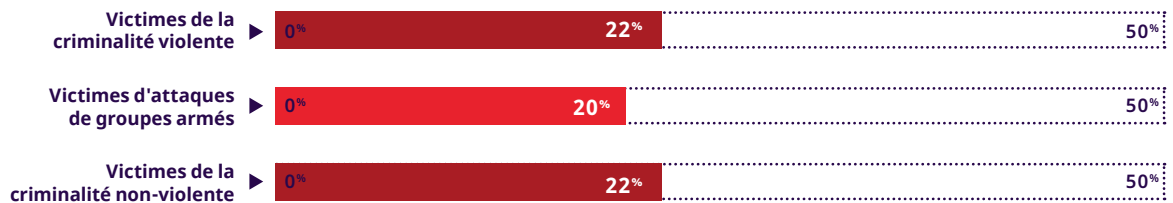
La Centrafrique est désormais une république dont le régime est présidentiel. La Constitution actuellement en vigueur a été promulguée en 2016, année où Faustin-Archange Touadéra a accédé à la présidence. En dépit de ce retour à l'ordre constitutionnel, l'insécurité persiste. En 2018, les groupes armés contrôlaient plus de deux

tiers du pays. La principale ligne de fracture au sein du pays oppose les ex-Seleka (la Seleka fut officiellement dissoute en 2013), des milices du nord-est du pays, à des groupes d'autodéfense, les anti-Balakas.

L'instabilité politique empêche le déploiement harmonieux des forces économiques : les entreprises souffrent de l'insécurité découlant de la fragilité de l'État, lorsque celui-ci ne parvient pas à exiger le respect du droit.

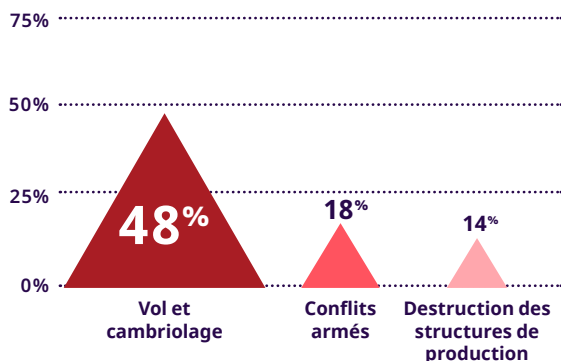
PMEs victimes de la criminalité

Ces chiffres montrent la part des PME participant à l'enquête ayant été victimes de criminalité au cours des 12 derniers mois. Elles révèlent le climat d'instabilité et l'impossibilité pour les entreprises centrafricaines de mettre en œuvre des plans de long terme.



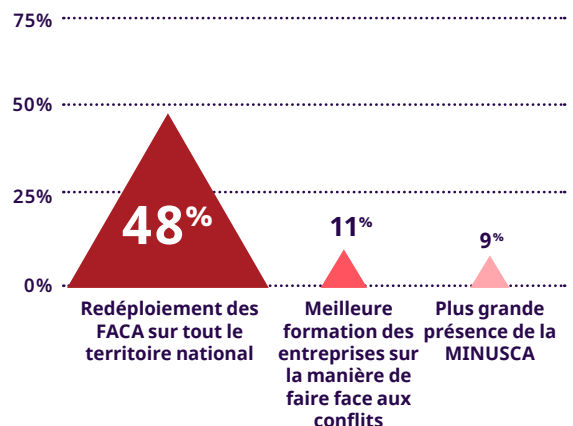
Obstacles auxquels font face les PME

Les PME sont confrontées à un certain nombre d'obstacles majeurs en matière de violence. D'après les personnes interrogées, les vols et les cambriolages représentent le problème principal.



Possibles solutions à l'instabilité, selon les PME

Les participants à l'enquête ont donné leur opinion sur les principales mesures qui permettraient de réinstaurer un climat de sécurité dans le Pays, rendant ainsi leur développement plus aisé.



Dialogue social

La RCA a ratifié les principaux instruments de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) relevant du droit social, du dialogue social et de la représentation des travailleurs et des employeurs. La Constitution de 2016 garantit le droit syndical en RCA, ainsi que le droit de grève. Un Conseil national permanent du Travail a été créé par ordonnance en février 2004, et placé sous la tutelle du ministre en charge du Travail, et un nouveau code du Travail a été promulgué en 2009.

La RCA est marquée par un phénomène de prolifération des organisations syndicales (17) et

un taux de syndicalisation très faible de 10%. Ceci est dû en partie à l'importance du secteur informel, qui représenterait environ 75% de l'économie. Les structures de dialogue social existent mais les accords conclus ne sont parfois pas respectés. Les salaires sont par exemple versés irrégulièrement, avec des arriérés avoisinant 36 mois dans le secteur public. Le Pays dispose de deux organisations d'employeurs : l'Union nationale du patronat centrafricain (UNPC), membre de l'organisation internationale des employeurs, et le Groupement interprofessionnel de Centrafrique (GICA), qui regroupe les représentations des

multinationales et des grandes entreprises de la RCA.

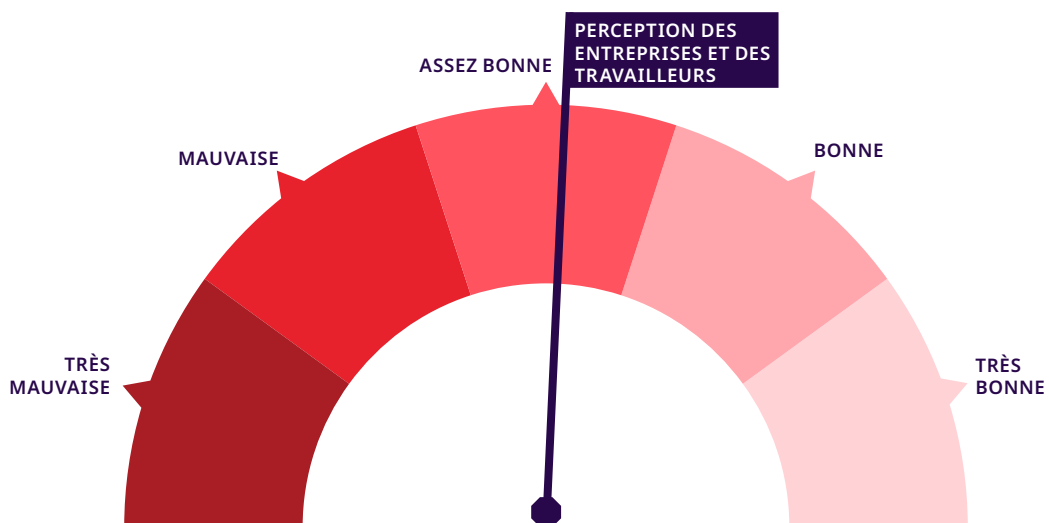
Les structures de dialogue tripartite existent mais n'ont pas de budget dédié, ce qui fait que le dialogue social se déroule de manière bilatérale par le biais de rencontres qui ne sont pas encadrés par les textes.

53%

des répondants estime que les relations entre syndicats et organisations patronales sont assez bonnes ou bonnes

Perception des relations entre syndicats et organisations patronales

Les personnes interrogées se montrent partagées concernant la qualité des relations entre syndicats et organisations patronales. La majorité (53%) des interviewés ayant donné un avis sur la question estime que les relations sont assez bonnes, ou bonnes, alors que seulement 2% estiment qu'elles sont très bonnes, ce qui est probablement inévitable étant donné les intérêts en apparence antagonistes que les deux groupes doivent défendre.



Respect des droits de la personne et des normes internationales du travail

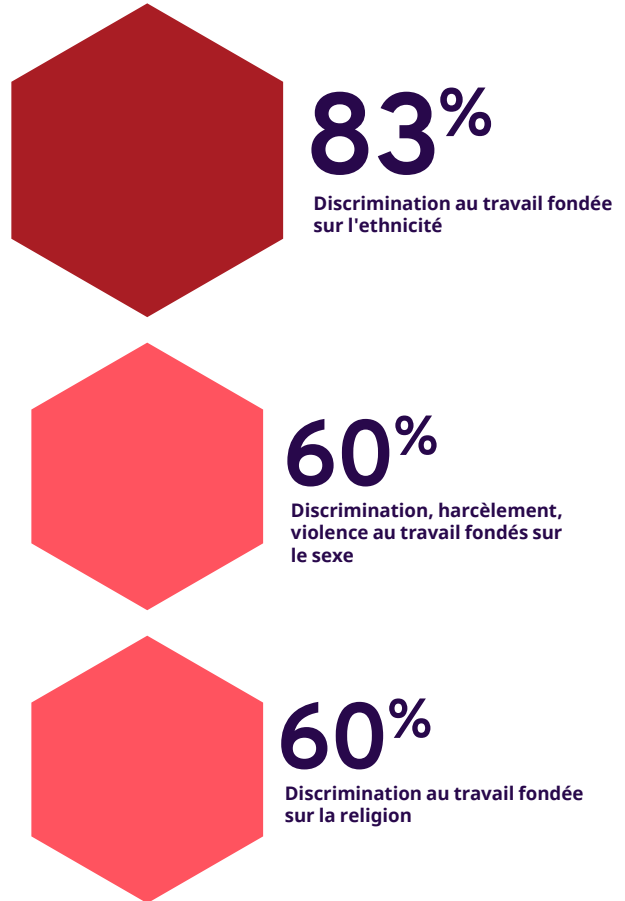
A l'instar d'autres pays en conflit, la République Centrafricaine est caractérisée par de cas récurrents de violation des droits de la personne et du droit international humanitaire, rapportés par les observateurs nationaux et internationaux. Beaucoup de ces violations peuvent en effet être considérées comme des crimes contre l'humanité.

Le rapport Mapping du Bureau des droits de l'homme des Nations Unies et de la Mission des Nations Unies pour la Stabilisation de la Centrafrique (MINUSCA) décrit dans le détail 620 incidents de violation des droits de la personne. Même à cause de ces exactions, des centaines de milliers de Centrafricains ont été déplacés à l'intérieur du pays ou forcés de fuir vers les pays voisins. Une Commission nationale des droits de l'Homme et de la Liberté fondamentale a été mise en place en 2017. Elle est chargée de promouvoir et de protéger les droits de la personne et les libertés publiques et de contribuer à la lutte contre l'impunité.

La RCA a ratifié sept des neuf principales conventions internationales relatives aux droits de la personne, ainsi que les huit conventions fondamentales de l'OIT sur la liberté syndicale et la négociation collective, l'abolition du travail des enfants, le travail forcé et toutes les formes de discrimination. Tout de même, les faibles moyens dont dispose l'administration du travail ne permettent pas une application effective et efficace des NIT sur l'ensemble du territoire.

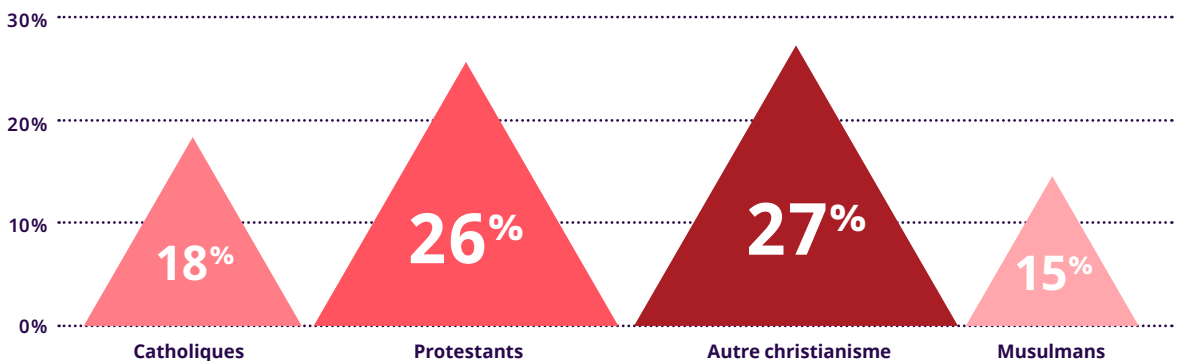
Principales violations des droit de la personne et des normes internationales du travail, selon les entreprises

Le graphique montre les principales formes de discrimination qui, d'après les entreprises enquêtées, sont susceptibles de constituer des violations des droits de la personne ou des normes du travail. Parmi les PME, 83% ont cité la discrimination fondée sur l'ethnicité comme une des trois principales violations des droits de la personne.



PME victimes de criminalité, selon l'appartenance religieuse

En ce qui concerne la criminalité subie par les PME, certaines disparités peuvent être observées entre les différents groupes religieux qui pourraient indiquer la matérialisation brutale, dans le secteur économique, de discriminations religieuses.





4. Éléments économiques

Commerce et intégration économique durable

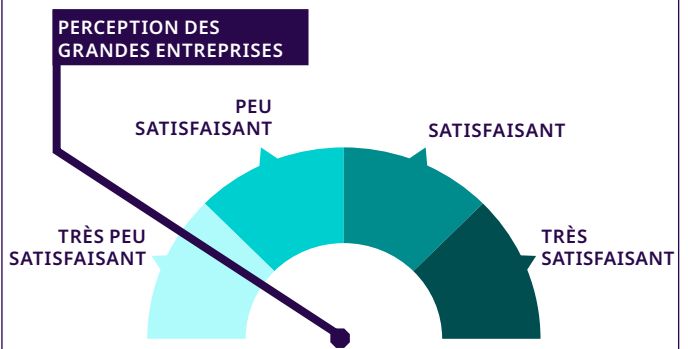
Plusieurs facteurs limitent l'attractivité de la RCA en matière d'investissements directs étrangers. La position enclavée du Pays, couplée à la faiblesse de ses infrastructures, l'isolent des fournisseurs et des marchés étrangers et contribuent à la hausse des prix à l'importation. La gouvernance défaillante et l'absence de présence étatique sur la majeure partie du territoire font obstacle à la reprise du commerce et l'intégration économique durable de la RCA.

En 2013, la guerre civile a interrompu presque toute l'activité économique et chassé les investisseurs. La crise a ravagé l'économie du pays, contribué à la détérioration du climat des affaires, et conduit à l'effondrement des principaux secteurs productifs — agricole, extractif et forestier. Ce dernier, qui, avant la crise, représentait environ 50 % des exportations, a été particulièrement touché par le pillage et le déplacement de la population.

Suite au retour progressif de la sécurité à Bangui et des principaux corridors d'approvisionnement du pays en biens d'équipement, on assiste à une reprise des activités. En effet, la République centrafricaine est dans une certaine mesure favorable au commerce extérieur, puisque le commerce international représente environ 12 % du PIB du pays. Toutefois, les politiques protectionnistes visant à protéger les industries locales ont limité l'ouverture du pays.

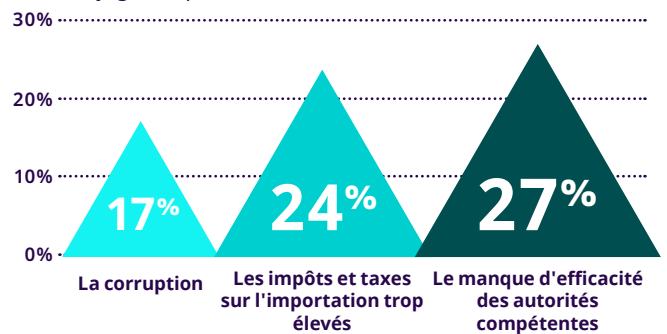
Perception de l'environnement économique et commercial

Les grandes entreprises font part de leur insatisfaction vis-à-vis de la solidité de l'environnement macroéconomique et de la gestion de l'économie dans son ensemble.



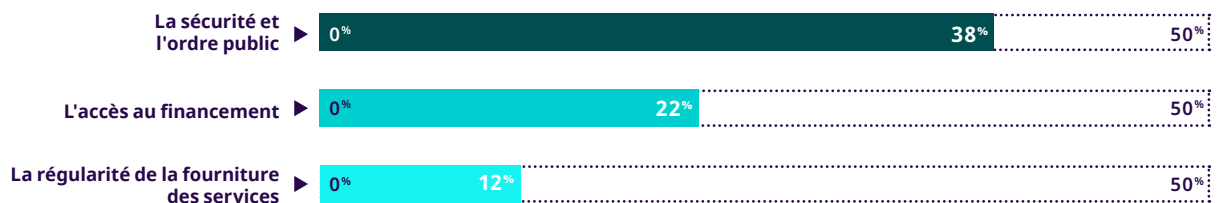
Obstacles au développement du commerce selon les PME

Les personnes interrogées soulignent plusieurs éléments susceptibles de faire obstacle au développement du commerce: en tête de liste apparaît le manque d'efficacité des autorités compétentes, suivi de près par les impôts et taxes sur les importations, jugés trop élevés.



Mesures à mettre en œuvre pour développer le commerce selon les PME

Les résultats de l'enquête soulignent que l'amélioration de la sécurité et de l'ordre public représente la mesure la plus attendue afin de permettre le développement du commerce en RCA. Les entreprises ayant participé à l'enquête demandent en deuxième lieu des politiques visant à faciliter l'accès au financement, élément essentiel au bon fonctionnement de l'économie.



Environnement juridique et réglementaire propice

Malgré les efforts déployés par le passé dans le domaine de la création d'entreprises et de la fiscalité, la RCA a presque toujours été classée en dernière position dans les rapports Doing Business de la Banque Mondiale.

La crise n'a fait qu'aggraver les nombreux obstacles au développement du secteur

privé, parmi lesquels on compte l'insécurité, la défaillance de l'État, les pillages et les entraves aux investissements. Pendant la crise, le secteur privé a enregistré des pertes considérables, conduisant à une réduction des activités de 30 % en moyenne, et atteignant 40 % dans l'est du pays. À tous ces facteurs s'ajoute le départ de la plupart des opérateurs économiques étrangers, qui dominaient le secteur informel

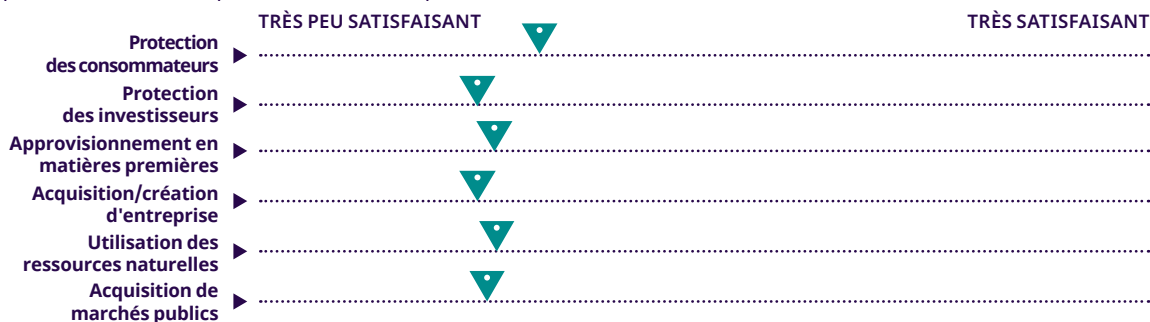
et le petit commerce. Ces derniers ont fui les violences intercommunautaires en se délocalisant dans les pays voisins.

30%

des activités du Pays se sont arrêtées à cause de la crise de 2013

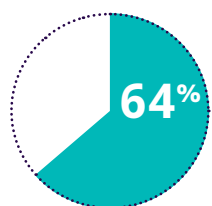
Comment les PME jugent l'environnement légal

Les acteurs économiques estiment que la protection des consommateurs représente l'élément le moins satisfaisant ; la protection des investisseurs, l'approvisionnement en matières premières, l'utilisation des ressources naturelles ainsi que l'acquisition des marchés publics demeurent à perfectionner.

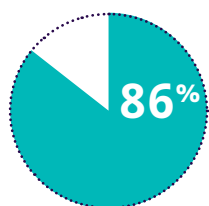


Niveau de formalisation des PME

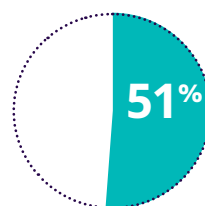
Les résultats du sondage montrent un taux d'enregistrement très varié en fonction du service concerné. Le Guichet Unique de Formalisation des Entreprises (GUFÉ), mis en place en 2008, demeure relativement peu utilisé (38% des entreprises enquêtées). Cependant, les personnes interrogées jugent les processus de formalisation plutôt faciles.



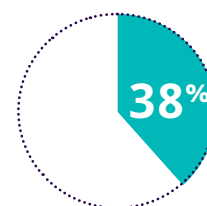
Registre du commerce



Service des impôts



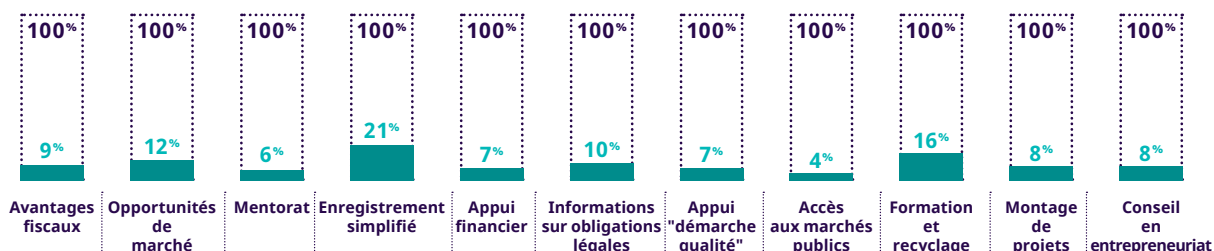
Sécurité sociale



Guichet unique de formalisation

Bénéfices fiscaux et procéduraux obtenus par les PME

Un nouveau code sur les PME a été adopté en octobre 2017, avec le but d'offrir des avantages pour le développement des entreprises. Néanmoins, les efforts du Gouvernement peinent à se concrétiser, comme on peut voir des graphiques ci-dessous, qui montrent le pourcentage des PME enquêtées ayant bénéficié des services offerts par les autorités.

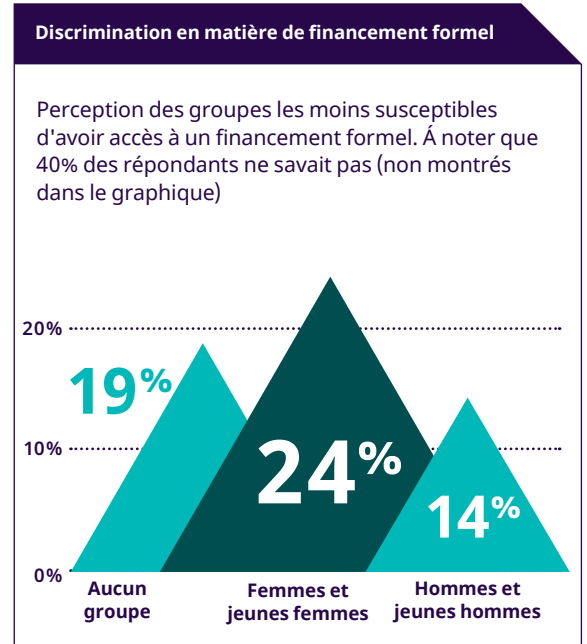
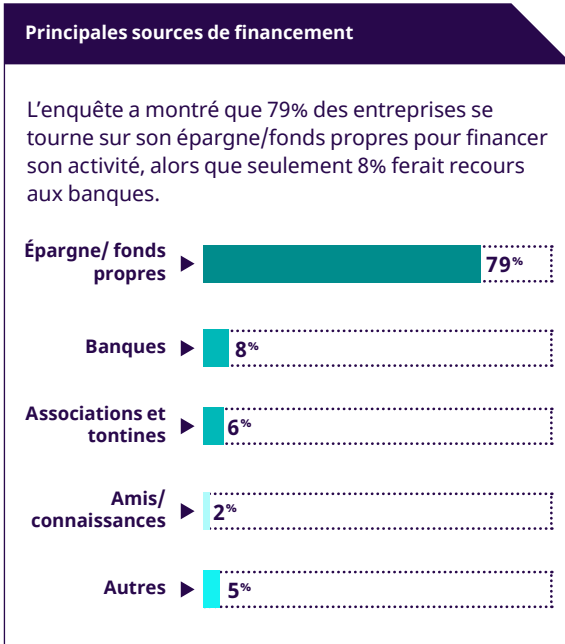


Accès aux services financiers

Le secteur financier de la RCA est le plus petit de la sous-région Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale et ne représente que 17,6 % du PIB.

Il est donc largement sous-développé et ne joue qu'un rôle limité dans le soutien à la croissance économique. Environ 5,7 % de la population possède un compte bancaire et seulement 0,5 % ont des prêts en cours, tandis que

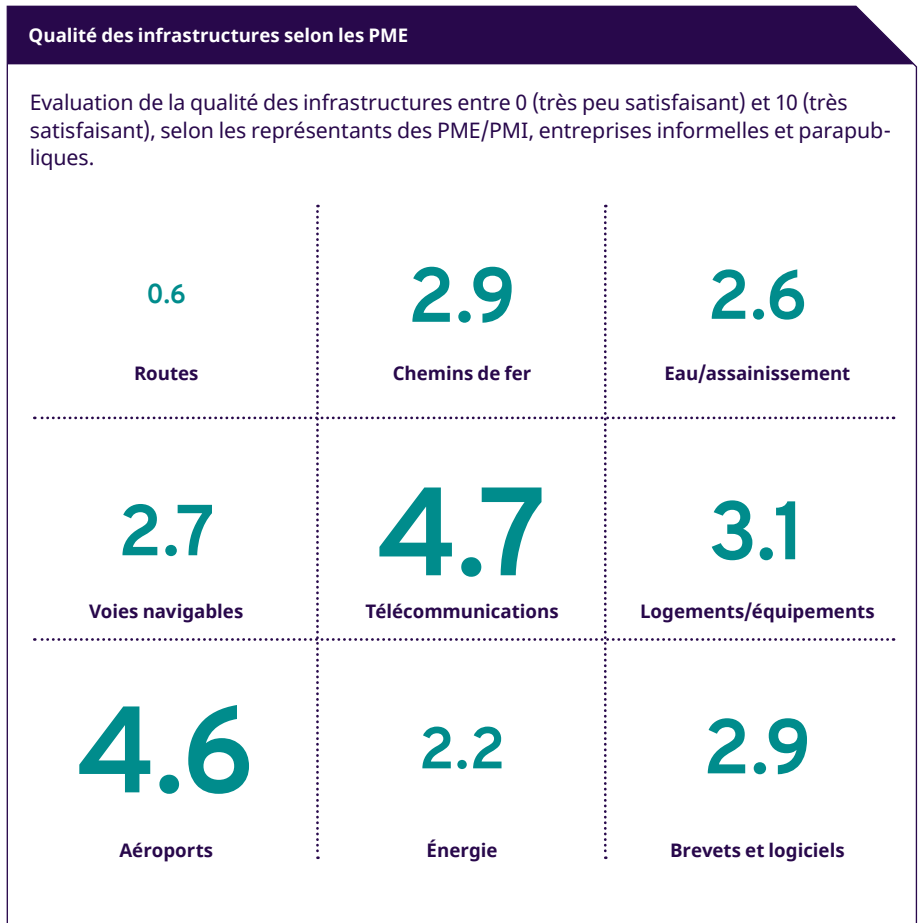
1 % seulement a accès aux institutions de microfinance. Le faible taux de pénétration de la téléphonie mobile freine également l'extension potentielle de l'accès aux services financiers par le biais de la technologie mobile.



Infrastructures physiques

L'enclavement géographique de la RCA est renforcé par un fort déficit d'infrastructures qui pénalise son développement économique et social. Les crises à répétition en RCA ont entraîné la destruction des infrastructures existantes, des déplacements massifs de population, et la fragilisation du cadre institutionnel de gestion des infrastructures. Le réseau routier est marqué par sa faible densité et sa qualité insuffisante. Ainsi, la majorité du pays n'a pas d'accès au réseau routier, et donc aux marchés et services de base.

La qualité insuffisante des infrastructures entraîne des surcoûts de 15% à 20% sur les coûts d'exploitation.





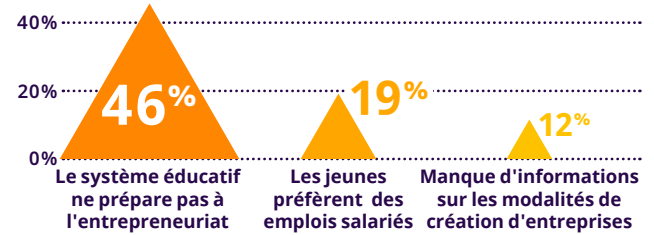
5. Éléments sociaux

Culture entrepreneuriale

La culture d'entreprise en République centrafricaine nécessite d'être soutenue. On remarque une faible acquisition des compétences entrepreneuriales par les jeunes, car ces dernières son encore à inclure dans les cursus des structures de formation. Les partenaires de développement contribuent à renforcer la culture d'entreprise en RCA, notamment en organisant formations pour initier les jeunes et les femmes à l'entrepreneuriat.

Principaux obstacles à l'entrepreneuriat

L'enquête met en évidence ce que les PME considèrent comme les principaux obstacles à l'entrepreneuriat.



Éducation, apprentissage et formation permanente

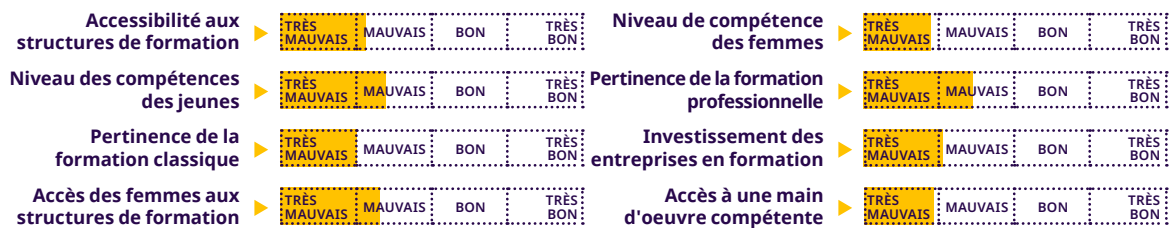
Les conflits ont fortement affecté le secteur éducatif de la RCA. Bien que les écoles aient rouvert pour l'année 2015-2016, nombre d'entre elles restent non fonctionnelles. Cela est dû au manqué d'enseignants,

aux déplacements des populations, à la destruction des locaux et à l'insécurité. Les enseignants qualifiés qui fuient les combats dans les zones rurales sont souvent remplacés par des "maîtres-parents" peu ou pas qualifiés, qui représentent 60 % du personnel éducatif.

Le système secondaire de deuxième cycle ne prépare pas aux études supérieures dans les filières prioritaires pour le développement d'une économie appelée à s'industrialiser davantage, tandis que la formation professionnelle doit être modernisée et renforcée.

Perception des PME sur le secteur éducatif

Le sondage reflète les réserves que peuvent ressentir les acteurs économiques vis-à-vis du système éducatif. A noter que la formation professionnelle semble plus appréciée que la formation classique, ce qui suggère en fait une marge de progression aisément accessible pour la formation classique.



Contribution des grandes entreprises à l'éducation

Un autre aspect inquiétant concerne la passivité des entreprises vis-à-vis de l'éducation. Elles sont très peu à prendre en charge la formation de leurs employés, dont elles ne se sentent pas assez responsables. Les grandes entreprises et multinationales n'ont pas tendance à offrir des bourses.

